



Fédération Française de Gymnastique Comité Régional Île-de-France

1 allée Scheurer Kestner – 92150 Suresnes

Tél. : 01 72 67 40 00

Courriel : contact@crif-ffgym.fr

Site web : www.crif-ffgym.com

Assemblée Générale Extraordinaire

2023

En Visioconférence, le 12 octobre 2023

Procès-Verbal

Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire

L'assemblée est déclarée ouverte à 20 heures 40. L'ordre du jour est rappelé :

- 1 Résolution : Changement de lieu de gestion
- 2 Vote électronique de la résolution et résultat

Présentation des résolutions

L'assemblée extraordinaire n'a qu'un unique objet : permettre que notre adresse de gestion soit changée auprès des organismes publics. Ce changement ne peut se faire qu'après approbation par une AGE du comité régional.

Vote des résolutions

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du projet de modification de l'adresse de gestion, décide de l'adopter ainsi modifiée et de la substituer à celui actuellement en vigueur.

Pour	59 clubs
Contre	0
Abstentions	1 club

La résolution 1 est adoptée.

Seconde résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Pour	66 clubs
Contre	0
Abstentions	2 clubs

La résolution 2 est adoptée.

Clôture de l'assemblée générale extraordinaire

Clôture de l'assemblée générale extraordinaire par le secrétaire général à 20 heures 50.

le secrétaire général



Denis Escaffré

la présidente



Malika Mesrar